

Rapport annuel 31.12.2018

Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic

Table des matières

Table des matières.....	1
1. Définition	2
2. Politique d'investissement de Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic.....	2
3. Composition d'AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic en montants et pourcentages au 31 décembre 2018 3	
4. Gestionnaires	3
5. Mouvements dans la composition du portefeuille AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic en 2018 (en euro)	3
6. Evolution de la valeur de l'actif AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic	4
7. Evolution graphique de la valeur de l'unité d'AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic	4
8. Description des risques	4
8.1. Situation du risque	4
8.2. Indicateur de risque : la classe de risque	5



1. Définition

Life Opportunity Selection 4 Dynamic AXA Belgium Finance (NL) est un produit d'assurance-vie de la « branche 23 », émis par AXA Belgium et lié au fonds d'investissement interne « Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic », propriété d'AXA Belgium, appelée ci-après « l'entreprise d'assurances. Ce fonds est géré par AXA Belgium dans l'intérêt exclusif des souscripteurs ou des bénéficiaires des conventions d'assurance qui lui sont liées. Le versement effectué par le souscripteur est investi dans le fonds d'investissement interne 'Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic' et converti en un certain nombre de parts de ce fonds d'investissement interne, appelées « unités ».

Durée du fonds d'investissement interne

Le fonds a une durée fixe de 10 ans et 6 mois avec une prise d'effet au 07/08/2014 et le terme le 07/02/2025.

A l'échéance de l'EMTN sous-jacent, à savoir le 07/02/2024, la valeur de l'unité sera de 90 euros, majorée de 150% de l'augmentation éventuelle liée à l'évolution d'un panier équilibré de deux fonds d'investissement : DNCA Invest Eurose (Classe A) et Ethna Aktiv E (T), sauf en cas de défaut de paiement ou de faillite de l'émetteur (AXA Belgium Finance NL) et/ou du garant (AXA Bank Europe sa) de l'EMTN dans lequel le fonds interne « Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic » investit pour une période allant du 07/08/2014 au 07/02/2024.

Tout retrait d'une partie des unités du contrat entraîne une diminution immédiate et proportionnelle de cette garantie de rendement.

2. Politique d'investissement de Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic

L'objectif d'investissement du fonds interne est qu'à l'échéance de l'EMTN sous-jacent, à savoir le 07/02/2024, la valeur de l'unité qui était de 100 euros au départ s'élève toujours à 90 euros majorée de 150% de l'augmentation éventuelle liée à la croissance d'un panier équilibré de deux fonds d'investissement : DNCA Invest Eurose (Classe A) et Ethna Aktiv E (T), sauf en cas de défaut de paiement ou de faillite de l'émetteur (AXA Belgium Finance NL) et/ou du garant (AXA Bank Europe sa) de l'EMTN dans lequel le fonds interne investit pour une période allant du 07/08/2014 au 07/02/2024. AXA Belgium ne répond pas de la défaillance de ce garant et/ou de cet émetteur, dont les conséquences restent à charge des souscripteurs. Tout retrait d'une partie des unités du contrat entraîne une diminution immédiate et proportionnelle de cette garantie de Rendement.

Durant 9 ans et 6 mois, le fonds d'investissement interne « Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic » investit ses actifs (les versements nets cumulés – après déduction de la taxe de 2% et des frais d'entrée de max. 3.5 % - des souscripteurs dans Life Opportunity Selection 4 Dynamic – AXA Belgium (NL) à concurrence de 100% dans un Euro Medium Term Note (code ISIN: XS1073097567) exclusivement réservé aux investisseurs institutionnels. Il est émis par AXA Belgium Finance (NL) et son remboursement est garanti par AXA Bank Europe sa.

A compter du 08/02/2024, la réserve de Life Opportunity Selection 4 Dynamic AXA Belgium Finance (NL) est réinvestie dans le fonds monétaire « Axa Trésor Court Terme » pour une durée d'un an, ou un fonds d'investissement similaire à supposer qu'AXA Trésor Court Terme ne soit plus commercialisé à ce moment.

AXA Bank Europe sa. a deux notations publiques attribuées par des agences de notation indépendantes:

- Standard & Poor's: A+/A-1 met stabiel vooruitzicht
- Moody's: A2/P-1 met negatief vooruitzicht

Il s'agit des notations au 10/07/2018. Celles-ci sont revues à intervalle régulier et peuvent être adaptées. Le risque financier est supporté par les souscripteurs.



3. Composition d'AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic en montants et pourcentages au 31 décembre 2018

Fonds interne	Actif	ISIN	Devise	Quantité	Cours	Valeur (€)	% Portefeuille	% Actif
Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic	AXA Belgium Finance (NL) B.V. - Life Opportunity Selection 4 Dynamic	XS1073097567	EUR	43.250	91,83	3.971.847	100,00%	100,00%

L'actif sous-jacent est constitué des actifs à revenu fixe et une partie optionnelle. La valeur de la partie optionnelle s'élève à 4,01% du total actif.

Pour de plus amples informations sur les différentes catégories d'actifs sous-jacents et leur poids respectif, sur la répartition économique et géographique du portefeuille-titres sous-jacent, ainsi que sur les variations d'actifs nets au cours de la période concernée, nous renvoyons le client vers le dernier rapport périodique dudit fonds sous-jacent (ou compartiment) sous-jacent et plus particulièrement vers les rubriques relatives :

- à l'état des actifs nets du fonds (ou compartiment) sous-jacent (ou compartiment sous-jacent) ;
- à la répartition économique et géographique du portefeuille-titres ;
- à l'état des variations des actifs nets pour le fonds (ou compartiment) sous-jacent, en ce compris les opérations en produits dérivés.

La devise dans laquelle est libellé le fonds ou compartiment sous-jacent est également renseignée dans ce rapport périodique.

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic

AXA Belgium SA
Place du Trône 1,
1000 Bruxelles

5. Mouvements dans la composition du portefeuille AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic en 2018 (en euro)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	-129.258	0	0	0	0	-332.922
	-129.258	0	0	0	0	-332.922

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	-137.068	0	0	0	0
	0	-137.068	0	0	0	0



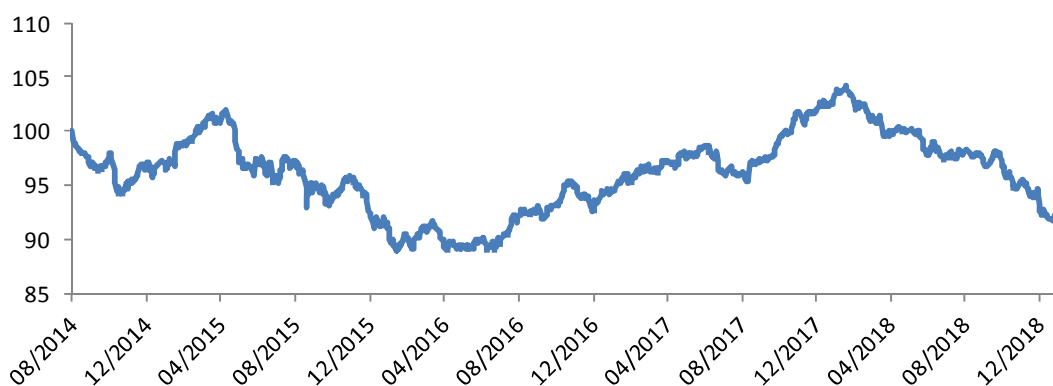
6. Evolution de la valeur de l'actif AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic

Fonds interne	Actif	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Fund Life Opportunity Selection 4 Dynamic	AXA Belgium Finance (NL) B.V. - Life Opportunity Selection 4 Dynamic	4.560.860	4.669.567	3.971.847

7. Evolution graphique de la valeur de l'unité d'AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic

Le graphique donne l'évolution depuis le lancement jusqu'à 31/12/2018

AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic



8. Description des risques

8.1. Situation du risque

- **d'un risque de crédit:** si l'émetteur et/ou le garant (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a.) étai(en)t en défaut, par exemple en cas de faillite, il se pourrait que vous, en tant qu'investisseur, perdiez tout ou partie de votre capital.
- **d'un risque de fluctuation du cours:** si vous cédez avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant taxe et frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **d'un risque de liquidité :** cet instrument de dette n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant taxe et frais).
- **Risque de capital:** à l'échéance finale, il est possible que le capital investi (hors frais) ne soit pas remboursé intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte jusqu'à 10 % est possible.



8.2. Indicateur de risque : la classe de risque

La classe de risque offre une indication du risque lié à un investissement.

Elle se calcule sur la base de l'écart type sur une base annuelle des rendements mensuels, exprimés en euro.

Les classes de risque sont définies comme suit :

- classe 0 : l'écart type se situe entre 0 et 2,5%
- classe I : l'écart type se situe entre 2,5% et 5%
- classe II : l'écart type se situe entre 5% et 10%
- classe III : l'écart type se situe entre 10% et 15%
- classe IV : l'écart type se situe entre 15% et 20%
- classe V : l'écart type se situe entre 20% et 30%
- classe VI : l'écart type est supérieur à 30%

Evolution de la classe de risque d'AXA Life Opportunity Selection 4 Dynamic:

- Classe de risque au 31 décembre 2018: IV

